

Droit international et grandes crises internationales

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Le cours vise à identifier les facteurs et les effets de certains événements marquant la communauté internationale (conflit armé, pandémie, catastrophe naturelle, crise financière...), ainsi que les règles juridiques, procédures et institutions internationales pertinentes pour y faire face

Objectifs

Présenter les principales questions théoriques et pratiques relatives aux grandes crises internationales contemporaines

Évaluation

Contrôle continu sur la base des exercices pratiques effectués en séance

Pré-requis nécessaires

Connaissances en droit international public, suivi de l'actualité internationale

Compétences visées

Capacité d'analyse d'une crise internationale ; développement d'un regard critique sur les réactions des Etats et des organisations internationales à la survenue d'une crise ; capacité à mobiliser les outils juridiques susceptibles d'aide à la gestion de crise

Contact(s)

> Anne-laure Chaumette-vaur

Responsable pédagogique
achaumet@parisnanterre.fr

> Marina Eudes

Responsable pédagogique
meudes@parisnanterre.fr